



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2023 COMMUNE DE FLAXLANDEN

Mme Francine **AGUDO-PEREZ**, maire  
Mme Marie-Claude **KUNTZ**, adjointe  
Mrs. Maxe **PASQUIERS**, Christian **SCHNEBELEN**, adjoints  
Mmes, Amélie **SPANGENBERG**, Josiane **FIGENWALD**, Pascale **HOEHE**, Nathalie **MORTZ**,  
conseillères  
Mrs Pascal **EHRET**, Jean-Paul **ORZECH**, Julien **ARBEIT**, Alexandre **TABAK**, conseillers

Absent excusé et a donné pouvoir :

Mme Claire **BITTIGHOFFER**, adjointe  
Mme Julie **KENIZOU**, conseillère  
M. Christian **DITER**, conseiller

Quorum :

12

La réunion a débuté à 20H00 sous la présidence de Francine AGUDO-PEREZ, Maire.  
Le conseil municipal nomme comme secrétaire de séance : Rozène JADOT, adjointe administrative.  
Madame la Maire salue le conseil et remercie les élus présents.

**L'ordre du jour sera le suivant :**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 01 avril 2023
2. Approbation de l'ordre du jour

**FINANCES :**

3. Subvention aux associations
4. Contrat de territoire Alsace Agglomération de Mulhouse 2022-2025
5. Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel

**RESSOURCES HUMAINES**

6. Remboursement des frais engagés par les élus de la commune de Flaxlanden
- 7.

**ADMINISTRATIF**

8. Convention de mise à disposition d'une archiviste itinérante

**VIE COMMUNALE**

9. Organisation du temps scolaire 3 ans

## INTERCOMMUNALITE

10. Demande de retrait de la Commune de Flaxlanden du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du Collège de Brunstatt Retrait SIVU
11. Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) 2022-2024

## POINT INFO

12. Demande urbanisme

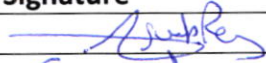

## DIVERS

### 1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 01 avril 2023

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par Madame la Maire.

*Le Conseil approuve à l'unanimité.*

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil municipal de FLAXLANDEN séance du 01/04/2023**

Prénom et NOM	Fonction	Signature
Francine AGUDO-PEREZ	Présidente de séance	
Rozène JADOT	Secrétaire de séance	

### 2. Approbation de l'ordre du jour

Madame la Maire invite les conseillers à approuver l'ordre du jour, le cas échéant.

*Le Conseil approuve à l'unanimité.*

### 3. Subventions aux associations

Mme la Maire propose de verser aux associations de Flaxlanden les subventions de fonctionnement suivantes pour l'année 2023 :

- Chorale Sainte-Cécile : 210.00€
- Amis de la bibliothèque de Flaxlanden 450.00€
- Photo- Club : 450.00€
- Mamosso 500.00€
- Amicale des Boulistes de Flaxlanden : 600.00€

Elle précise que les montants de celles-ci ont été définis selon les critères d'attribution.

Ils tiennent compte de l'utilisation des locaux communaux, du degré d'implication dans les activités du village et de l'état des comptes de l'association.

***Le Conseil approuve à l'unanimité.***

#### **4. Contrat de territoire Alsace Agglomération de Mulhouse 2022-2025**

Madame la Maire informe le Conseil municipal de la mise en place par la Collectivité européenne d'Alsace d'un Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire Agglomération de Mulhouse, sur la période 2022-2025.

Dans un contexte de crises énergétiques, sociales et climatiques, la Collectivité européenne d'Alsace a souhaité être aux côtés des acteurs locaux et, ensemble, ont travaillé à la définition d'enjeux porteurs de développement en matière d'attractivité, d'environnement et écologie et de cohésion sociale.

Ainsi, elle a adopté le 20 juin 2022 une démarche de contractualisation avec les territoires pragmatiques qui mobilise des moyens en ingénierie (proposée par les services de la Collectivité européenne d'Alsace et également par les 17 structures membres du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA)) et financiers conséquents (167 M€ sur la période 2022-2025) pour accompagner la dynamique de chaque Territoire d'Alsace.

**Les enjeux et objectifs opérationnels retenus au titre du Contrat de Territoire Alsace sont les suivants pour le Territoire Agglomération Mulhouse :**

##### Enjeu territoire durable :

- Soutenir la reconquête de la nature en ville par le développement, la protection et la valorisation de la biodiversité ;
- Accélérer la décarbonation par le déploiement de nouveaux réseaux de chaleur, l'amélioration des performances thermiques des grands équipements ou infrastructures, le soutien aux énergies vertes.

##### Enjeu territoire solidaire :

- Renforcer l'offre de services du quotidien et faciliter leur accès avec comme publics prioritaires les personnes fragiles ou en insertion, les parents et la petite enfance ;
- Aménager les grandes infrastructures routières qui facilitent l'accessibilité aux grands services et équipements et aider au développement des mobilités douces.

##### Enjeu territoire attractif :

- Renforcer le rayonnement des sites et établissements à vocation culturelle, patrimoniale et touristique notamment sur les thématiques scientifiques et techniques ;